

Communes, agir pour **l'accessibilité** de l'alimentation bio



GAB 44

LES AGRICULTEUR·TRICES BIO
DE LOIRE-ATLANTIQUE

Des projets pour rendre l'alimentation saine,
locale et bio accessible à toutes et tous.

Les enjeux



Faire évoluer les habitudes alimentaires et d'achats

des habitantes et habitants
de votre territoire.



Structurer les filières d'approvisionnement

et consolider les lieux de
ventes de produits bio locaux.



Engager une réflexion multi partenariale

(CCAS, professionnels de santé,
associations locales, épicerie
solidaires...) pour rendre la bio
accessible financièrement.



Nos atouts

- **Un ancrage local** : Connaissance des fermes biologiques du territoire, des associations agricoles et environnementales et des lieux de ventes de produits locaux.
- Une connaissance du fonctionnement **des filières bio** locales sur les territoires.
- Une **solide expérience** dans la mise en place de **projets d'accessibilité** : diagnostic, dimensionnement, mobilisation des acteurs, évaluation de projets.
- Une **expertise** dans le domaine de la sensibilisation à l'agriculture bio et l'accessibilité de produits bio locaux.
- **Un réseau de partenaires expérimentés** : TACTS, Restos du Cœur, professionnels de santé, MangerBio Pays de la Loire, De la fourche à la fourchette...



500

Familles bénéficiaires en 2025
(sur Nantes Métropole
et le Pays de Retz)



+ de 350

Participant·es aux
Défi FAAP en 2025

+ de 7

Tonnes de légumes
commercialisés sur 6 mois
en 2025 sur 1 territoire



Quels projets mettre en place dans ma collectivité et comment ?



Besoin au préalable

Structurer une équipe projet : élu-es, habitant-es, bénéficiaires, équipe communale, etc.


Voir le Défi FAAP en vidéo



Le Défi « Foyers à Alimentation Positive » (FAAP)

C'est un dispositif qui vise à **accompagner les personnes vers une évolution des habitudes alimentaires et d'achat, à budget constant et en se faisant plaisir !** Il s'appuie sur les méthodes de l'éducation à l'environnement et d'éducation populaire qui privilégient une pédagogie active.

Pour ce projet, le **GAB 44 œuvre en lien avec des structures relais**, qui constituent le lien essentiel entre les foyers et le milieu agricole du territoire pendant le défi. Ces structures relais peuvent être : un Centre Social ou Socio-Culturel, un CCAS, une épicerie sociale, une association de consom'acteurs (AMAP), une association de parents d'élèves, un club de sports, une Maison des jeunes, une collectivité, un Foyer Jeunes Travailleurs...



Tout public : personnes **seules, couples, foyers** avec enfants, **habitant-es** du territoire peu ou pas sensibilisé-es...



Durée : **De 4 à 8 mois**
Souvent d'octobre à juin

Le dispositif « Ordonnances Vertes »

Le principe est simple : **proposer aux femmes enceintes des paniers de produits bio, locaux et de saison, associés à des ateliers de sensibilisation aux risques des perturbateurs endocriniens, pour améliorer leur santé et celle de l'enfant à naître tout en soutenant une agriculture durable.**

La collectivité accompagne le dispositif de la manière qui lui convient : logistique, financier, organisation des ateliers de sensibilisation... Pour ce projet, le **GAB 44 œuvre en partenariat avec les professionnels de santé et les agriculteurs et agricultrices bio du territoire.**



La « Caisse Commune Alimentaire » (CCA)

L'objectif est de **répondre aux problématiques d'inégalités d'accès à l'alimentation de qualité tout en prenant en compte les enjeux de transitions écologiques, sociale et agricole.**

Concrètement, les bénéficiaires cotisent mensuellement selon leur moyens (ex : entre 10 et 150 €) et reçoivent en échange une somme forfaitaire, la même pour toutes et tous (100€/pers. + 50€/pers. suppl. dans le foyer) qui pourra être dépensée dans un lieu conventionné pour s'alimenter.

La majorité des lieux conventionnés commercialisent des produits bio et locaux !

L'approvisionnement des structures de distribution d'aide alimentaire

Pour que les bénéficiaires de l'aide alimentaire puissent elles et eux aussi avoir accès à des produits bio et locaux, le GAB 44 travaille à la **planification des approvisionnements des structures d'aide alimentaire.** *Pour en savoir + : RDV sur la fiche "Planification"*

BESOIN D'en SAVOIR PLUS ?



Antoine ROMIEU
SENSIBILISATION & ALIMENTATION
02 40 79 46 57
defialimentation@gab44.org



Camille VILLARD
FILIERES LOCALES ET RESTAURATION COLLECTIVE
02 40 79 46 57
bioaccessibilite@gab44.org



Ils nous font déjà confiance pour les accompagner !

La communauté de communes Erdre et Gesvres, le CLSi de Saint Nazaire Agglo, Nantes Métropole, Estuaire et Sillon, le PNR de Brière, le PETR du Pays de Retz, les Resto du Cœur, le CCAS de Nantes, Nantes, la Maison de santé pluridisciplinaire de Martigné-Ferchaud... pour un accompagnement dans la mise en œuvre de projet d'accessibilité à la bio locale pour tous et toutes.



GAB 44

1 rue Marie Curie
44170 NOZAY
www.gab44.org